

Gaz de schiste : "Une belle victoire" pour Bové

Lundi, le gouvernement a annoncé l'abrogation de trois permis exclusifs de recherche de gaz de schiste dans le Sud de la France. Les 61 autres permis, en cours de validité, se sont engagés à ne pas avoir recours à la fracturation hydraulique, interdite avant l'été en France. S'il se félicite de cette annonce auprès du *JDD.fr*, le député écologiste européen, José Bové, qui était au cœur de la mobilisation, va rester vigilant sur la suite des évènements.

José Bové se félicite de la décision du gouvernement sur le gaz de schiste. (Reuters)

Quelle est votre réaction suite à [cette annonce du gouvernement](#)?

Je suis satisfait que le gouvernement décide d'abroger des permis qui auraient utilisé la fracturation hydraulique. Mais la communication officielle ne fait état que de trois permis de gaz à Nant (Aveyron), Villeneuve-le-Berg (Ardèche) et Montélimar (Drôme). Or, il semblerait qu'il y a eu une erreur et que plusieurs permis d'huile de schiste soient aussi concernés, notamment sur le bassin parisien*. Cela pourrait concerner des parties de permis, puisqu'il existe des permis multiples pour chercher du pétrole normal et pour chercher du pétrole dans la roche-mère. Mais, en tout état de cause, c'est clairement une victoire. Je ne vais pas boudier mon plaisir! C'est une belle victoire de la mobilisation citoyenne et des élus locaux.

«Nous allons rester vigilants et étudier dossier par dossier» La mobilisation a donc bien fonctionné?

On a lancé [la mobilisation](#) au mois de décembre 2010. On a obtenu cette victoire, qui est forte, au bout de dix mois. La mobilisation a permis qu'une loi interdisant la fracturation hydraulique soit [votée au bout de six mois par le Parlement](#) et que quatre mois après, on obtienne l'abrogation des permis qui avaient suscité la plus grosse mobilisation.

La page du combat contre les gaz et huiles de schiste se tournent-elle aujourd'hui?

Pour nous, la mobilisation va continuer. Soixante-quatre permis avaient été demandés, tout type d'huile et de gaz confondus. Il va falloir vérifier la totalité de ces permis et suivre la réalité de ce qui va être fait ou pas sur le terrain. Nous allons rester vigilants et étudier dossier par dossier. Et nous ferons les recours nécessaires s'il apparaît que l'un des permis n'a pas été abrogé alors que la technique de la fracturation hydraulique était citée dans le dossier.

Nicolas Sarkozy se rend dans le Gard mardi. Qu'attendez-vous de cette visite?

Je n'en attends rien du tout. C'est une visite pour venir se féliciter du classement des Causses et des Cévennes au patrimoine de l'Unesco. Cela aurait fait un peu désordre que l'annonce (sur le gaz de schiste, ndlr) ne soit pas faite avant cette visite. Reste néanmoins un problème sur cette zone spécifique : il y a deux permis sur Alès qui ne sont pas abrogés et sur lesquels rien n'est dit. Je ne suis pas sûr que la population locale se satisfasse de l'annonce d'aujourd'hui (lundi, ndlr) avec cette épée de Damoclès.

**Joints lundi soir par leJDD.fr, les cabinets de la ministre de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, et du ministre de l'Energie, Eric Besson, n'ont pas été en mesure de donner davantage d'informations à ce sujet.*

Anne-Charlotte DUSSEAULX - leJDD.fr

lundi 03 octobre 2011